



L'association Pierre Loti à Paimpol (APLP), créée en octobre 2010, a pour vocation de pérenniser la mémoire de l'écrivain voyageur et de promouvoir la connaissance du patrimoine historique et artistique du pays..

Pour le financement de la statue, dont le coût est estimé à environ

60 000 euros, l'APLP s'appuie sur les subventions, le mécénat et une souscription qui, en mobilisant une participation populaire, va faire de chacun de vous un acteur du projet.

Cette souscription doit permettre aux entreprises, habitants et amis de témoigner de leur attachement à leur ville.

Lors de la saison de pêche de 1887, deux navires de Paimpol, la *Petite Jeanne* et la *Catherine*, se perdirent corps et biens en mer d'Islande. Pierre Loti ouvrit une souscription qui rapporta une trentaine de mille francs. La distribution des secours eut lieu le lundi 29 août.

« Il tombe une petite pluie fine. Je me rends en uniforme au Bureau de la Marine où les familles naufragées sont rassemblées. J'éprouve une émotion en passant au milieu de toutes ces robes noires qui sont là silencieuses, serrées les unes aux autres, avec quelques vieillards et des petits enfants. » (Extrait du *Journal*.)

L'association Pierre Loti à Paimpol s'adresse à vous tous pour récolter vos dons afin d'aider à financer ce projet, dont Francis Renaud disait : « Dans mon idée, c'est le projet d'un monument qui ne porterait que cette seule inscription : à Pierre Loti. J'espère qu'il sera réalisé un jour, seulement qui s'en occupera, je n'en sais rien... »

L'APLP travaille en partenariat avec d'autres associations : l'association Anjela Duval, Les Chants de marins, l'association internationale des Amis de Pierre Loti, le Ciné Breiz.



Contact :

Association Pierre Loti à Paimpol

2, chemin de la Lande Colas. 22500 Paimpol

Tel. 02 96 20 33 08

aplp22@gmx.fr



Souscription

pour la réalisation de la statue
Veuves d'Islandais
de Francis Renaud



Ne pas jeter sur la voie publique.

...Pour donner un sens à l'avenir

Préserveons l'histoire du passé...



Louis Faudacq. *Les régates de Paimpol du 25 août 1889*. Gravure (détail).

L'œuvre du sculpteur briochin Francis Renaud a reçu en 1932 la médaille d'or au Salon des Artistes français à Paris. Plusieurs Paimpolais, dont Armand Dayot, puis Monseigneur Kerlévéo, avaient en leur temps exprimé le souhait de la voir érigée. Ce couple de femmes, inspiré par les personnages de Gaud et de la grand-mère Moan du roman de Pierre Loti, est l'émouvante évocation de la grande épopée de la pêche à Islande qui a marqué l'histoire de Paimpol dans la deuxième moitié du XIX^e siècle.



Maquette de 70 cm en terre cuite patinée, réalisée par Francis Renaud, et présentée à l'exposition de la Halle à Paimpol en mai 2011. En arrière-plan, un tableau de Cornelius sur le même thème.



Paimpol, vue de l'entrée du port à flot.

Son indéniable valeur artistique et patrimoniale mérite que cette œuvre soit offerte aux regards des descendants d'Islandais, ainsi qu'à tous les visiteurs curieux d'art et d'histoire qui cherchent à Paimpol les traces d'un passé rattaché à la mer.

Paimpol, qui a la caractéristique de posséder un port au cœur de la ville, retrouverait une identité maritime, tout en reconquérant un espace portuaire à forte tonalité patrimoniale. La statue y prendrait non seulement toute sa valeur symbolique mais constituerait un point d'attractivité, participant ainsi à une dynamique de valorisation du site.

Le moulage, actuellement dans les réserves du musée de Saint-Brieuc, servira de modèle à la sculpture qui sera réalisée en granit clair de Pleumeur-Bodou. Celle-ci conservera les dimensions de l'original (2,50 x 2 m).

Bulletin de souscription

Oui, je participe à la souscription publique et je fais un don de * : pour aider à la réalisation de la statue de Francis Renaud qui sera érigée dans le port de Paimpol. J'accepte que mon don soit affecté à une organisation pour le cas où celui-ci n'aboutirait pas.

Chèque à l'ordre de l'association Pierre Loti à Paimpol (APLP) – Statue Veuves d'Islandais. ** À envoyer, accompagné de ce coupon, à : Association Pierre Loti à Paimpol

2, chemin de la Lande Colas. 22500 Paimpol

Votre don donnera lieu à l'envoi d'un reçu fiscal que vous pourrez joindre à votre déclaration de revenus.

Ce reçu fiscal sera établi exclusivement au nom et à l'adresse indiquée sur le chèque.

• Pour les particuliers, ce don est déductible (Merci de cocher la case qui vous concerne) :

De l'impôt sur le revenu à hauteur de 66 % du don et dans la limite de 20 % du revenu imposable.

De l'impôt sur la fortune à hauteur de 75 % du don dans la limite de 50 000 euros.

• Pour les entreprises, ce don est déductible :

De l'impôt sur les sociétés, à hauteur de 60 % du don dans la limite de 5 % du chiffre d'affaires HT.

Coordonnées :

Nom ou Société

.....

Adresse

.....

Tél.....

Courriel.....

Les informations recueillies sont nécessaires à la gestion de votre don

et ne seront en aucun cas, si vous le souhaitez, communiquées.

Je souhaite que mon don reste anonyme.

.....

*À partir de 10 euros

** Préciser sur le chèque la destination de votre versement